

L'ÉVILLON



Carpet Quickel Pédal

S. Petit Guy R. Turz O. H. M.

al. Bellas Luid Quillet Cosstedt

Mr. Bender Hawals M. P. Laf. Y. O. H.

Parkrest P. L. J. J. J.

P. L. J. J. J. H. M. J. J. J. J. J. J. J.

Imprimé par SA. Loisirs - Expansion

N°9

Avril 1988

tirage: 500 exemplaires

PARUTION TRIMESTRIELLE

PRIX: 13 F

LE JOURNAL DE LA BRESSE COMTOISE



UNE DATE HISTORIQUE: 26 MARS 1988

Signature de la CHARTÉ.

Avec la signature de la Charte, c'est un premier contrat de 3 ans que la Bresse signe avec le département, la Région Franche-Comté et l'Etat pour organiser son développement.

Le document de 70 pages, base de la Charte, remis aux délégués communaux à la réunion du 5 février 1988 à Chaumergy, et comportant plus de 30 fiches de synthèse, représentant autant de projets chiffrés, ne se résume pas à cette seule expression numérique: il représente les travaux et les efforts de la population bressane, canalisés par l'Association "La Bresse Veut Vivre", et appuyés par les élus pour les faire partager par les partenaires financiers.

PARI TENU.

Le défi de préparer une Charte intercommunale en Bresse, lancé par une poignée de responsables en 1983 a été relevé. Cela engage aujourd'hui les Bressans à passer à l'acte pour concrétiser leur volonté de vivre au pays.

En effet, la mise en oeuvre de cette Charte nous implique tous: particuliers, groupements, collectivités, comme utilisateurs ou participants, parfois simplement comme relais. Déjà certaines réalisations ont bénéficié de subventions, l'O.P.A.H. est bien engagée, d'autres actions attendent le feu vert pour se déployer, par exemple, les centres de vacances, ou la plaquette pour les artisans. Mais d'autres projets plus importants engagent les communes dans des actions plus innovantes, plus exigeantes aussi, quant aux choix économiques et budgétaires, comme la Maison de la Nature. La solidarité intercommunale et la concertation entre tous les acteurs de l'agriculture, du tourisme, de l'artisanat et du commerce, et des services seront valorisées au mieux par une revitalisation économique, sociale et culturelle de la Bresse.

Car, la signature de la Charte fait entrer la Bresse dans le rang des "pays" au même titre que le "Pays des Lacs" ou le "Pays de Nozeroy"; c'est la reconnaissance de son identité, de sa spécificité; elle fait de ses représentants, Syndicat Intercommunal et Association "La Bresse Veut Vivre", les interlocuteurs privilégiés dans les échanges, l'élaboration des projets et contrats avec l'Etat, la Région et le département. C'est une chance inestimable à saisir quand se profile sur la Bresse un certain nombre de menaces telles le "gel des terres"...

Intensifier la solidarité intercommunale, promouvoir l'identité bressane, gérer collectivement le développement économique, tel est le nouveau défi qui nous est lancé. Je fais confiance à tous: celles et ceux, qui, au cours de ces années, ont exprimé leur volonté de vivre au pays. pour qu'ils mettent désormais leurs forces vives au service de ce grand dessein bressan.

Marie-Françoise Buchet
présidente de l'Association

"LA BRESSE VEUT VIVRE"



JOURNAL L'EVILLON

ASSOCIATION LA BRESSE VEUT VIVRE

CHAUMERGY

39230 Sellières

permanence: mardi et jeudi matin
téléphone: 84.48.62.56.

Directeur de la publication:
Pascal Fougère

Comité de rédaction:

A. Colmagne, M.-F. Buchet, P. Perrin,
N. Pederzoli, C. Perron, G. Lacaille
et tous les habitants de
Bresse Comtoise.

commission paritaire n° 68303



SOMMAIRE

- p. 2 Editorial
 p. 3 Notre nouvel animateur
 Fête de la Bresse Comtoise
 p. 4 Histoire d'hô...pital
 p. 5 Muguet de mai
 p. 6-7 Le Foyer-logement de Chaussin
 Appel aux bonnes volontés
 p. 8 Petit poisson deviendra grand
 p. 8,9,10 Un avenir pour la Bresse
 p. 11 Un peu d'Histoire
 p. 12 Calembours...
 p. 13 Bourons d'épeunes
 p. 14-15 Compétitivité ?
 p. 16 Atelier musical à Chaumergy
 p. 17 Mercredi à la Maison de la Nature
 p. 18-19 A propos de l'autoroute
 p. 19 O.C.C.T.A. c'est OK !
 p. 20 Poésie: "C'est la fête au village"
 p. 20 Nos présidents de la République
 p. 21 Au revoir Edgar Faure
 p. 22 Adresses utiles
 Mini-glossaire
 Où ? Quand ? Comment ?
 p. 23 Agenda

NOTRE NOUVEL ANIMATEUR

La Charte est signée...

Un nouvel animateur nous est venu...

Nous n'oublierons pas Florence Gandais et la tâche ô combien fastidieuse accomplie...

Que de pourparlers avec les partenaires divers.

La porte est maintenant ouverte vers l'avenir pour notre région.

Sachons redoubler d'enthousiasme, Lionel Gatinault nous y aidera, soyez-en assurés, tellement il a déjà pris à coeur ce dur labeur !...

Réservez-lui le meilleur de notre accueil.

P. Fougère

LA FÊTE DE LA BRESSE COMTOISE



Conçue en février 1985, de père, un nommé Urbain Routhier et de mère, un groupe de bénévoles, cette enfant a fait ses premiers pas en juillet 85 à la gare de Sergenaux-Les-Deux-Fays, dans le canton de Chaumergy. C'était un beau bébé !...

L'année suivante, ayant grandi, ses parents lui firent visiter le canton de Chaussin, elle passa donc un dimanche à Pleure.

Curieuse, elle voulait connaître sa Bresse natale, et en 1987, on la retrouvait à Sellières.

A présent, notre enfant est devenue une jeune fille charmante qui a su faire apprécier et qui a pour ambition de vouloir faire mieux encore en 1988.

Avec la mise en place de la Charte Intercommunale de Développement et d'Aménagement de la Bresse Comtoise, sa famille va s'agrandir; déjà de part et d'autre de la zone Bresse apparaissent de nouveaux villages et nous ne désespérons pas que d'ici le 17 juillet prochain, un groupe imposant pour notre Fête où ?... au village du Deschaux, c'est décidé !...

Cette année, avec du sang nouveau, nous voulons mettre l'accent sur les grands axes de la Charte: Agriculture, Pisciculture, Artisanat et Commerce, Tourisme et Vie rurale.

"Oyez, Braves Gens, que notre enfant, notre *Fête de la Bresse*, continue à prospérer et ne finisse pas de nous apporter des satisfactions."

Pour le Groupe Fête:

Hubert Prost

Avant-propos.

Ayant pourtant une santé de fer, j'ai essuyé, il y a quelque temps, des revers de santé.

J'ai donc fait la connaissance d'un monde tout nouveau: le monde hospitalier.

Afin de nuire à personne, je dirai que cette découverte s'est produite dans une ville de Franche-Comté.

Voici le fruit de mes réflexions, déguisée en Charte, après ce "stage" forcé.

J'espère que les médecins de notre province et d'ailleurs auront assez d'humour pour accepter cet écrit, dont je reste entièrement responsable...

Charte du parfait médecinAspect pratique

Le malade ne devra plus se sentir inférieur au médecin.

Le médecin, aujourd'hui encore, considère le malade comme "sa chose" dès l'instant où celui-ci est allongé, et cela indispose souvent la "chose" dans l'attitude qu'elle a envers le médecin.

Pour les visites dans les chambres, le médecin devra donc:

- A) si le ou les malades sont couchés:

se présenter également en position horizontale, sur un lit à roulettes de son choix, poussé par une infirmière également de son choix.

Le dialogue sera parfait, bonne aisance pour les malades qui dialogueront avec facilité, quant à l'aisance du "toubib": on s'en fout...

- B) si dans une chambre de 2 malades, un seul est couché:

même position à respecter par le médecin pour ne pas vexer le patient couché. Celui qui est debout étant, pour une fois, en état de supériorité par rapport au médecin.

- C) si dans une chambre, les 2 malades sont debout:

le médecin pourra, à loisir, faire sa visite en position verticale.

Aspect commerçant

Si le docteur, entrant dans votre chambre ne peut (ou ne veut) pas sourire pour une raison quelconque, par exemple:

- mal de dent,
- vie familiale difficile,
- ceinture trop serrée,
- oeil de perdrix dans la chaussure,
- etc.,

il devra porter un appareil "décrispant" les mâchoires afin d'avoir toujours le sourire commerçant.

Après tout, s'il ne vante pas une "marchandise", tout du moins il essaie de vous faire avaler la pilule !

Charte du parfait malade

Il a assez d'emm... comme ça !:
F...ez-lui la P A I X!...

(merci)

Nicole Pederzoli



MUGUET DE MAI

Le nom du muguet vient de l'ancien français "mugue" qui signifie musc (à cause de son parfum) et son nom est apparu vers 1180.

"Ce brin de muguet avec ses grelots blancs" (Daudet) est devenu symbole du porte-bonheur.

Tout le monde connaît cette plante gracieuse qui embaume les sous-bois autour des premiers jours de mai. On l'appelle aussi lis des vallées, amourette et son nom latin est *convallaria majalis*.

Le muguet fait partie de la famille des Liliacées. Sa racine est un rhizome qui s'étend par des stolons, donnant d'autres tiges.

La hampe florale porte 6 à 12 fleurs blanches, en clochettes, rattachées à l'axe par des pédoncules. Le fruit du muguet est une baie d'un rouge vif qui attire les enfants et qui est très toxique !

Le muguet contient des poisons cardiaques dont l'action est rapide, mais ne dure pas longtemps. Certains de ces poisons sont solubles dans l'eau et peuvent se mélanger à l'eau des vases où les fleurs ont séjourné. Le muguet doit cette toxicité et son activité à la présence d'une substance appelée convallatoscoside.

Le mot "muguet" désigne aussi un jeune élégant efféminé. Quand il est adjectif, il signifie "galant".

Le verbe "mugueter" veut dire "chercher à obtenir par séduction", "courtiser". Ainsi l'emploie Saint-Simon: "Il muguetait sa riche succession, et fut en effet son légataire universel".

Vers 1769, on appelle "muguet" une maladie des muqueuses, due à un champignon, et qui apparaît dans la bouche des nouveau-nés, et des personnes faibles. Cette affection apparaît aussi chez les veaux et les agneaux.

Depuis la Loi du 30 avril 1947, modifiée par la Loi du 29 avril 1948, le jour chômé du 1^{er} mai se décore de ces douces fleurs.



Convallaria majalis L
Muguet

L'ÉDELWEISS
GRAINETERIE et PLANTS
Grandjean Nadia

30 grande Rue
39230 Sellières
☎ 84.85.55.69

- Fleurs naturelles et artificielles
- Composition deuil
- Mariage
- Articles funéraires



"Tout ce que cherche l'homme peut se trouver dans une seule rose ou dans une seule goutte d'eau."

A. De Saint-Exupéry

"Tous les nuages n'apportent pas la pluie".



1^{ER} MARS 1988:
OUVERTURE DU FOYER-LOGEMENT DE CHAUSSIN

Les travaux de réalisation du Foyer-Logement de Chaussin touchent à leur terme. L'ouverture de l'établissement est fixée au 1^{er} mars 1988, date à laquelle M. Michel Rigaud, Directeur, prendra ses fonctions.

Rappelons que cette réalisation est dirigée par un Syndicat Intercommunal groupant 16 communes. La maîtrise de l'ouvrage a été confiée à l'Office H.L.M. du département du Jura; la conduite d'opération est assurée par la Direction Départementale de l'Équipement du Jura. La conception est l'oeuvre de M. Bonnivard, architecte à Arbois, et du cabinet C.B.L. de Lons-le-Saunier.

Le Foyer-Logement de Chaussin comprend: 46 studios destinés à accueillir une personne; 10 appartements permettant l'accueil de couples et 4 studios plus petits qui permettront l'organisation d'accueil temporaire.

Le bâtiment est implanté sur un terrain d'un hectare, qui a permis la mise en place de vastes espaces verts. Il est situé à 200 mètres du centre de Chaussin où l'on trouve tous les commerces et les principaux services.

Dès le début mars, le Directeur accueillera et installera les premiers résidents. En avril, plus de trente personnes vivront au Foyer; le restaurant sera ouvert tous les jours, et il pourra accueillir les retraités de la région qui désireront prendre leur repas de midi. La gestion du restaurant a été confiée à la Société Hôtelière et de Restauration dont le siège est à Dijon et qui confectionnera les repas sur place, dans la cuisine du Foyer, grâce à un personnel spécialisé qui entrera en service le 14 mars 1988.

Les installations collectives comprennent principalement une grande salle commune qui servira de restaurant et de salle de réunion; un salon d'accueil, au rez-de-chaussée; et un salon de détente, au premier étage.

Tenant compte des places encore disponibles, le Comité Syndical rappelle qu'il est possible d'accueillir des personnes résidant en dehors des communes constituant le Syndicat. Il invite les personnes intéressées à solliciter une visite de l'établissement qui leur sera aimablement présenté par le Directeur. Une journée porte ouverte sera de plus organisée au cours du mois d'avril.

L'inauguration a eu lieu le samedi 12 mars 1988, à 16 heures. Cette cérémonie s'est déroulée sous la double présidence de M. le Préfet du Jura et de M. le Président du Conseil Général et en présence des représentants de tous les partenaires de cette réalisation.

Pierre Babet

Président du Syndicat
Intercommunal Foyer-Logement
Personnes Agées, Chaussin



FÊTE DE LA BRESSE 1988

OYEZ !, OYEZ !...

Pour que la Fête puisse avoir lieu, il faut la préparer.

Ainsi, toute personne, disposant de temps libre, entre quelques minutes et quelques jours, peut se rendre utile dès maintenant et quelles que soient ses compétences.

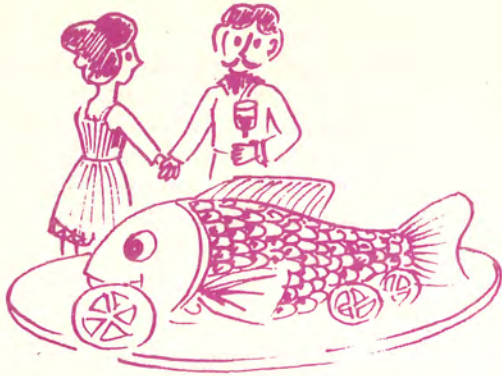
Vous pouvez rejoindre une équipe pour:

- préparer le rallye,
- faire l'affichage publicitaire,
- aller chercher les stands,
- aider au service des repas,
- aider dans les buvettes...

Faites-vous connaître si un coup de main ne vous fait pas peur... "La Bresse Veut Vivre" attend vos propositions à l'adresse donnée en début de journal.

Qu'on se le dise et redise, la Fête de la Bresse est VOTRE Fête ! et, plus on est de ..., plus on rit !





PETIT POISSON DEVIENDRA GRAND SI "ON" LUI PRETE VIE.

Le CRJA de Bourgogne-Franche-Comté, GROUPAMA et EDF-agriculture ont sélectionné 5 projets agricoles novateurs dans le cadre du concours "des P.A.R.I.* pour l'avenir" organisé par le CNJA.

Parmi les projets récompensés, se trouve celui de J.-F. Bourdy d'Arlay.

Son programme ambitieux met sur pied des idées de transformation et de commercialisation, des idées pour accroître la valeur ajoutée, des idées de valorisation d'un produit local: le poisson d'étang.

M. Bourdy et ses associés ont créé une entreprise de transformation et de commercialisation de filets de carpes à Darbonnay. Ils s'approvisionneront auprès de tous les propriétaires d'étangs de la région.

Nous ne pouvons qu'encourager vivement de telles initiatives, à son exemple, d'autres doivent naître afin que notre Bresse vive.

Rédaction

* Programmes Agricoles Régionaux Intégrés.

UN AVENIR POUR LA BRESSE...

La "BRESSE VEUT VIVRE", le slogan est bien connu, mais il reste à le faire vivre, c'est-à-dire que les actes doivent prendre le relais des paroles.

L'analyse de la situation a été faite et refaite; elle nous dit que l'activité actuelle de la Bresse et son économie surtout agricole doivent considérablement évoluer si l'on veut qu'il y ait encore activité dans ce pays d'ici l'an 2000. A moins d'un événement tel qu'il renverse les tendances, ou fasse récolter des produits pour l'énergie industrielle ou domestique.

Notre agriculture bressane subit le contrecoup du marasme agricole général. Partout le nombre d'exploitations continue de diminuer et le prix de certains produits agricoles en fait autant, et certaines cultures perdent même de l'argent.

La recherche de qualité pour le blé, par exemple, fait entrevoir que cette céréale ne sera plus cultivée que dans des zones bien précises, où le rendement palliera le bas prix.

Tout cela est-il bien raisonnable ? pas sûr, mais cela est, et il faut faire avec.



LA DIVERSIFICATION

Partout on entend dire, il faut diversifier les productions, il faut produire ce que l'on importe (miel, foie gras, champignons, escargots, etc.). Je le dis moi aussi, mais dans un premier temps, par mesure de prudence et pour acquérir la technicité voulue, il faut commencer doucement et voir dans ces productions une complémentarité nécessaire avant d'en faire l'essentiel du revenu si c'est possible.

LE TOURISME, NOUVELLE "VACHE-A-LAIT" ?

Partout fleurissent des réunions, des colloques, des conférences traitant du tourisme rural. Mais là aussi, il faut avancer doucement, s'y préparer, avoir des atouts dans son jeu, si l'on veut gagner la partie.

Il est vrai que des régions entières, le Tyrol par exemple, vivent du tourisme rural, et qu'ailleurs, dans notre département, il est bien développé.

Le touriste serait-il donc la nouvelle "vache-à-lait" de nos campagnes? Oui, peut-être, mais encore faut-il en avoir et c'est là que commence la difficulté.

Faut-il appeler "touristes" les cousins de Paris ou Lyon qui sont venus quelques jours en famille pour revoir la grand-mère Adeline qui, déjà, ne les reconnaît plus très bien? Je ne pense pas, bien que leur présence ne soit pas négative et il est souhaitable qu'ils viennent très longtemps encore et avec les enfants de leurs enfants.

Faut-il appeler "touristes" ceux qui ont acheté la vieille habitation qu'ils ont retapée et qui viennent aux fêtes ou un mois pendant l'été? Ce sont des résidents secondaires qui, au moins, entretiennent notre patrimoine commun et apportent avec eux un peu de vie.

Je crois que le touriste c'est celui qui passe, regarde ce qu'il y a d'intéressant, s'informe un peu sur la région, mange au restaurant, dort à l'occasion à l'hôtel ou dans un gîte rural, laisse un peu de lui-même, c'est-à-dire de l'argent, là où il s'arrête.

Mieux encore, le touriste c'est celui qui vient, s'installe et reste quelques jours. Il paie pour les services qu'on lui rend: repas, chambre, etc... Il peut être seul ou avec sa famille, ce qui est mieux, bien sûr: plus ils sont nombreux, plus ça fait du monde. Plus ils se plaisent, ici ou là, plus longtemps ils restent.

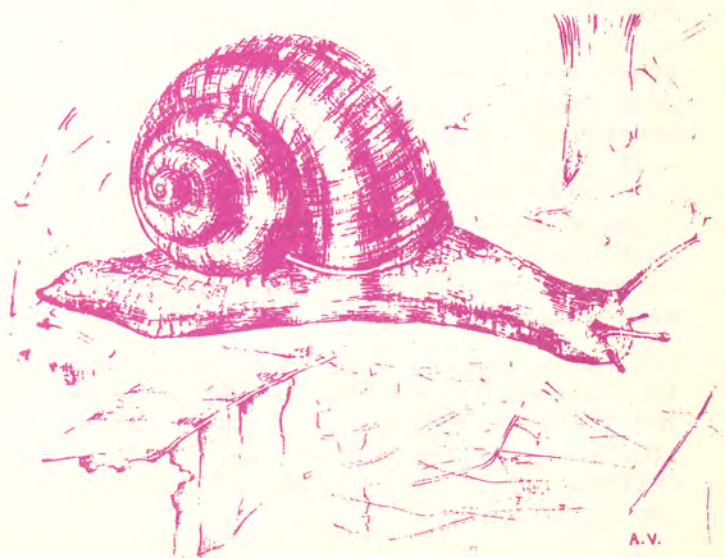


Est-il venu avec une idée précise? (pour venir ici, il fallait un motif). Faire voir à ses enfants des animaux domestiques: "...veau, vache, cochon, couvée."? pourquoi pas, à Paris ça ne court pas les rues, le "grand" n'en a vu qu'à la télé!...

- Y'a même pas une Montbéliarde au zoo de Vincennes!

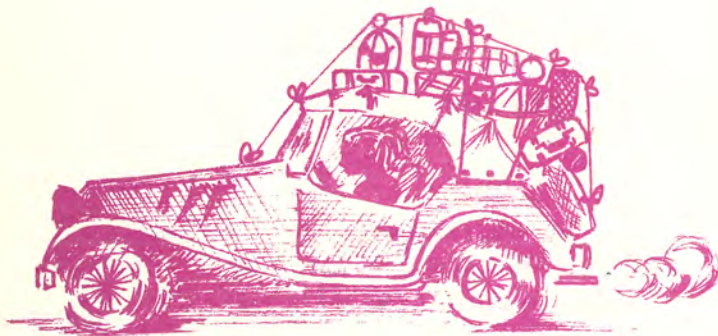
Mais cela, même pour de jeunes parisiens, c'est un spectacle monotone au bout de deux ou trois jours, lassant même. Alors qu'est-ce qu'on va voir? Le château de Toulouse du même nom? ou celui qu'on appelle Chalon? Ca va bien deux jours, mais les gamins s'énervent: "on veut aller à la piscine!" - il n'y en a pas! - C'est pas possible! - alors on rentre à la maison, il y en a une à 500 mètres!

Et voilà nos touristes repartis. La "vache-à-lait" est tarie!...



Cela n'est qu'un exemple, j'aurais pu choisir comme acteur un "pédégé" fatigué, déprimé, qui n'aspire qu'au repos... un jour, deux jours ça va, trois, bonjour les dégâts ! Sitôt reposé, son influx "hypervital" reprenant le dessus, il s'emm... et s'en va voir ailleurs, pour trouver des distractions ou des activités nouvelles; car il ne peut pas rester sans rien faire... Ah ! Le Club Méditerranée, il n'y a que ça...

A la lumière de ces exemples, je pense que vous avez compris que pour faire du tourisme, il faut des infrastructures, comme on dit souvent, solides. Il faut ce qu'il faut...



LES CARRIERES DE DESNES

Ces gravières, ayant naguère rendu plus d'un service à nos chemins bressans, remplies d'une eau magnifique, offrant une superficie qui dépasse les 30 ha. sont à l'abandon.

Avec le concours d'un paysagiste et de plusieurs engins de gros travaux, elles pourraient devenir un paradis (un Eden!) pour baigneurs, campeurs, visiteurs qui pourraient être soit des gens du cru, soit des touristes ! Touristes que le site attirerait, car les touristes, à l'image des moucherons par la lumière, sont attirés surtout par l'eau ou la neige, le reste n'étant pas négligeable, mais venant ensuite.

Les gamins, pris du matin au soir, par les toboggans ou autres passe-temps de leur âge, ne demanderaient pas à repartir, pas plus que d'aller voir Château-Chalon, qui pourrait cependant intéresser les parents.

Ce matin, ils ont déjà assisté à la traite mécanique des vaches là où ils ont trouvé à louer un gîte rural et où ils peuvent goûter aux produits de la ferme, si le cœur leur en dit. Pierrot a même glissé dans une bouse !... du jamais vu, quel souvenir ! Il a raconté ça à tous les gamins du camping... qui doutent pourtant.

Bien, bien, dites vous, mais ces carrières aménagées, c'est un rêve ! Peut-être, mais il tend à se concrétiser. Un syndicat de 7 communes est déjà créé, il est chargé d'étudier la possibilité d'avoir la maîtrise du foncier, c'est-à-dire, négocier l'achat ou la location des terrains. Il doit évaluer, ou faire évaluer, le coût des projets de remodelage du terrain, d'installations possibles, de la voirie à créer pour que l'exploitation d'autres carrières, sises à Vincent, ne perturbe pas la nouvelle activité. Il lui faudra trouver de l'argent, mais aussi la bonne volonté des exploitants à qui on va demander de céder quelques mètres carrés de terre labourable pour élargir les chemins actuels.

Il serait vraiment dommage pour tous que le projet soit entravé.

Car, ces plans d'eau et leurs abords, où l'on pourrait se baigner, jouer du paysage, faire de la planche à voile, du tennis, du camping, etc... sont le "21" du Tarot et il y a en Bresse et dans les environs d'autres atouts qui peuvent occuper les visiteurs, les distraire et permettre qu'on prenne et qu'on gagne.

Mais il faut une organisation poussée: l'accueil du touriste est primordial; hôtels, campings de grande classe, gîtes ruraux, surtout à la ferme (qui sont très demandés), restaurant de qualité.

De nos jours, partout on demande et on veut de la qualité et on fait le rapport qualité-prix.

Le touriste veut des plats bien de chez nous, des produits du terroir, de l'authentique, quoi ! mais aussi un environnement agréable: disparaissent carcasses de vieilles bagnoles, charrues rouillées, tas d'ordures dans les bois !

il faut à votre place des fleurs, des jardins entretenus, des haies bien taillées, des bois propres, une campagne nette, mais une campagne paysanne, avec des champs, des prés, de beaux animaux, et des gens qui savent accueillir et qui, eux aussi, restent authentiques.

Et, tout le monde y gagnera. Et la Bresse, bien sûr.

Jean Perraudin
Maire de Bletterans



UN PEU D'HISTOIRE

AU TEMPS DES HABSBOURG

(1493-1674)

*: étrangers inclus,
°: dont 42 étrangers

(suite)

La Guerre de "Dix ans" (1636-1645)

Recherchant résolument l'abaissement de la Maison d'Autriche, la France s'engage en 1635 dans la guerre de "Trente Ans". Prenant parti pour la Suède et les princes protestants d'Allemagne, Louis XIII et Richelieu vont notamment faire porter leurs efforts contre la Franche-Comté, possession de la branche espagnole des Habsbourg. Après l'échec cuisant du siège de Dole en 1636, ils vont lancer trois armées, deux françaises et une suédoise, sur la province qui sera abominablement ravagée pendant près d'une décennie (d'où le nom de guerre de "Dix Ans"). Le retrait de l'envahisseur, progressif, ne sera totalement réalisé qu'en 1659 (Traité des Pyrénées). La Comté est alors ruinée et en grande partie dépeuplée.

Le dénombrement de 1657⁽¹⁾

Ordonné en vue de la fourniture du sel aux communautés, il permet de vérifier les répercussions sur nos populations de la guerre dont il vient d'être question. Contrairement à ce qui avait été effectué en 1614, le calcul a été établi à cette occasion en nombre d'habitants et non pas en nombre de feux, ce qui présente un avantage évident pour le chercheur. Par ailleurs, il y figure assez souvent, pas toujours cependant, une mention concernant les "étrangers" venus combler les vides de 1645-1650.

Voici quelques exemples extraits de cette importante opération avec, à droite, les chiffres de 1614, calculés sur la base de 5,2 habitants par "feu" pour les mêmes localités:

	<u>1657</u>	<u>1614</u>
Passenans	127 h.	223 h.
Bréry	106 -	114 -
Brainans	108 -	187 -
Foulenay	43 -	57 -
Colonne	129 -	166 -
Chapelle-Voland	345 h.*	436 -
L'Etoile	117 h.°	364 -
Desnes	86 h.°	187 -
Mantry (village)	122 -	156 -
Rahon	290 h.*	421 -
Pleure	70 -	135 -
Recanoz	7 -	93 -
Sellières	262 -	457 -



*Dola Sequanorum expugnata...
XIV februarii MDCLXVIII.
* Prise de Dole. **

Bien qu'éloquent dès le premier coup d'oeil, ce tableau nécessite pourtant quelques explications:

tout d'abord, il convient de préciser que la plupart des bourgs et villages comtois reçurent des éléments extérieurs (généralement français ou savoyards dans la partie Bresse et Revermont), même ceux pour lesquels aucune indication ne figure à ce sujet ici. Lors du recensement de 1657, il y eut sans doute des lacunes (2) imputables aux échevins et autres responsables locaux. Il faut savoir aussi que le nombre de ces arrivants fut extrêmement variable: faible, moyen ou important selon les cas.



D'autre part, de 1614 à 1636 on peut légitimement supposer un léger accroissement de population résultant d'une balance positive naissance-décès; le même phénomène est en tout cas décelable à partir de 1644-45. Prenons un exemple concret: L'Etoile. Si l'on tient compte des divers points précédemment exposés, et tout particulièrement de la présence de 42 étrangers, on doit admettre que cette localité passa vraisemblablement de 380 personnes environ en 1636 à quelque 60-70 huit à dix années plus tard. Naturellement, il s'agit là, sans aucun doute, d'un village ayant particulièrement été éprouvé et nous trouverions plus souvent des chutes de 50% ou des trois cinquièmes. Il n'en reste pas moins que la guerre impitoyable imposée par la monarchie française, avec les diverses calamités l'accompagnant, provoqua un effondrement catastrophique de l'effectif humain comtois, effondrement dont les conséquences se feront sentir en bien des cas jusqu'au début du XVIII^e siècle.

- 1) archives départementale du Doubs, C 271.
- 2) vérifiable à l'examen des registres paroissiaux.

Erratum: dans l'article précédent, voir Evillon n° 8, p. 18, une omission involontaire: en colonne de gauche, à la place de "voici, exprimés les chiffres concernant...", il convient de lire: "Voici, exprimés en nombre de feux, les chiffres...".

Clément Gourdon

CALE EN BOURG EN BRESSE

Dialogues de printemps.

"Teletu nestel ?"
 "Oui, meletunes !"
 "Si teletunes ! mes letunétron."

"Pinicho !"
 "Caillenichba !"

C.C.P.

Ets Jean LESNE
PARQUETERIE
SCIERIE

39230 SELLIERES
Tél: 84 85 50 63

La Maison du Cadeau
 laine.mercerie.layette.
 linge de maison jouets
E.STEMMER
39230 SELLIERES
Suc^e de M^{re} SEGUIN

Pour une finition soignée
 de vos travaux de rénovation
 extérieurs - intérieurs

G LACAILLE
ARTISAN

PEINTURE - PLATRERIE - VITRERIE -
 REVÊTEMENTS «SOLS-MURS»

-ISOLATION (84 81 73 41)
GATEY 39120 CHAUSSIN



Découper avec une roulette à beignets des rectangles de pâte (6 x 12 cm. env.). Entailler de quatre fentes à la roulette dans la longueur chacun des rectangles.

Quand tout est découpé, réunir les quatre coins du rectangle et les pincer ensemble. Plonger les "bourons" dans la friture et les laisser dorer à votre goût.

Sortir du bain d'huile et les faire égoutter, saupoudrer de sucre glace; laisser tiédir et déguster...

Mais les fins gourmets bressans préfèrent les faire reposer huit jours au frais avant de les déguster en les plongeant dans le café au lait... ou noir.

C.P.C.

BOURONS D'ÉPEUNES

250 gr. de farine de blé
 250 gr. de farine de gaudes
 10 gr. de sel
 4 ou 5 oeufs (selon grosseur)
 75 gr. ou 100 gr. de beurre
 (selon votre santé)
 20 gr. de levure de boulanger
 30 gr. de sucre en poudre (y compris sucre vanillé, selon le goût)

Zeste de citron; une poignée de raisins secs; une bonne cuillère à soupe de goutte (eau-de-vie de prune)

Sucre glace
 2 l. huile de maïs ou tournesol.

Mettre la farine en fontaine dans une trappe. Délayer la levure de boulanger dans un quart de verre d'eau. Mettre au centre de la fontaine les oeufs, le sel, le sucre, le beurre ramolli, la levure, le zeste, les raisins secs et la goutte.

Pétrir pour obtenir une pâte assez ferme.

Laisser reposer près du fourneau pendant au moins 1 h. 30.

Dans une casserole en fonte, faire chauffer l'huile sans qu'elle fume... Séparer la pâte en petits paquets. Étendre très mince chaque petit paquet sur une planche farinée avec le rouleau; la pâte doit être le plus mince possible.

L'AUBERGE DU ROSTAING

Hôtel - Restaurant

Passenans

F-39230 Sellières
 Tél. (84) 85 23 70

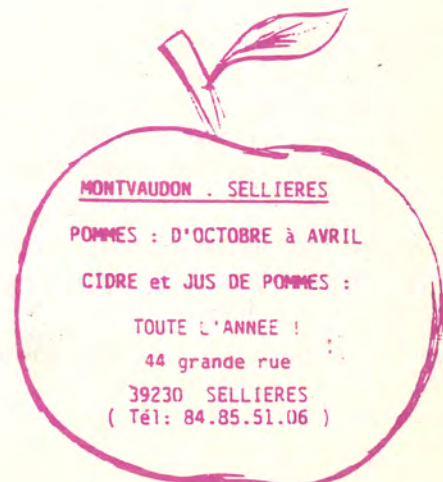
Les ARTISANS du FINAGE

à chaussin

✦ CONSTRUCTION
 RESTAURATION

✦ CLES EN MAINS

Tél. (84) 81.85.75





DE L'EUROPE À LA BRESSE COMTOISE
"GAGNER OU PERDRE ?"
UN MÊME PLAIDOYER POUR L'AVENIR

Nous sommes en train de changer d'époque. Tout se passe aujourd'hui en Europe et par déclinaison en France, comme si les idées sur lesquelles repose l'action des responsables économiques, politiques, sociaux étaient à bout de course.

Au sortir d'une crise qui avait débuté il y a maintenant 15 ans, notre vieux Continent panse ses plaies et contemple, parfois avec complaisance, l'étendue des dégâts: des millions de chômeurs, des industries entières détruites, une croissance médiocre, une jeunesse souvent désabusée avant d'avoir pris des responsabilités, le centre du monde économique parti pour aller vers le Pacifique où des concurrents plus dynamiques raflent chaque jour des marchés, les structures sociales et agricoles craquant de toutes parts.

"Le présent déçoit, l'avenir inquiète". Ce dernier a d'ailleurs cessé de rimer avec espoir, comme cela avait été le cas pendant les trentes glorieuses. Serions-nous sur la pente d'un déclin ? Nous ne pouvons pas accepter cette hypothèse. Le développement de notre Economie, de nos Entreprises - et donc celui du niveau de vie qui n'est pas concevable sans les ressources qu'elles créent - ne peut s'opérer de façon durable que dans un climat porteur.

Le centre du débat porte donc sur les moyens à mettre en oeuvre pour une relance du progrès.

Comment faire pour assurer la compétitivité des entreprises et de l'économie française et européenne ?

La Compétitivité, maître-mot, fer de lance de toute stratégie ou action efficace, c'est, en termes économiques, l'aptitude à gagner. Elle est nécessaire parce que la concurrence est naturelle à l'homme et aux sociétés. Elle doit conduire à créer des richesses nouvelles plus encore qu'à drainer à son profit une partie de celles qui existent.

Les conséquences de l'accident pétrolier de 1973, suivi de celui de 1979, nous ont rappelé brutalement ces réalités. Elles ont eu pour résultat, non seulement le renforcement de la concurrence, mais encore l'accélération des changements techniques des produits, des fabrications et des méthodes de travail qui contraignent toutes les entreprises et toutes les économies à s'adapter, à innover, à être compétitives, ou à s'étioler ou disparaître.

Ainsi, en Europe, et par là-même en France, et donc dans nos régions et départements, nous devons réagir pour assurer notre avenir. Tout présenter comme une fatalité est démobilisateur. Il faut, au contraire, réaliser des efforts d'efficacité et de progrès de compétitivité pour se donner l'occasion de relancer l'espoir. Le moment est actuellement propice pour développer cela et gagner, de ce fait, la bataille de l'avenir.

La compétitivité s'obtient par la mobilisation de tous les acteurs. Il serait souhaitable, mais beaucoup trop long, de s'étendre sur la mise en oeuvre d'une telle mobilisation qui résulte de nombreux facteurs, y compris politiques et moraux, et qui sont liés:

- aux mentalités, donc aux responsables qui les influencent;
- aux actions de l'Etat et des Collectivités;
- aux actions des entreprises;
- aux actions des citoyens.



Toutefois, nous pouvons estimer que dans le rôle de chacune des parties en cause, afin de conduire une politique cohérente et durable en faveur de la compétitivité, *pour gagner, il faut des gagnants*. Nous l'admettons dans le sport, nous devons l'admettre dans la vie économique et sociale.

Et bien cela, *la Bresse Comtoise*, réalité locale, véritable identité que les 75 communes qui la composent se sont donnée, *l'a compris*.

Organisée autour d'objectifs et de priorités, la Charte intercommunale de la Bresse est devenue un outil privilégié pour le développement économique du secteur qu'elle recouvre. Lieu de concertation et de solidarités, interlocuteur averti dans la planification régionale, elle a su négocier, en se mobilisant, son programme, avec l'ensemble des partenaires institutionnels. Les financements qu'elle a obtenus lui donnent une autonomie et une compétence reconnues de gestion et d'action qu'elle devra savoir maîtriser pour se placer, être compétitive, et assurer ainsi sa pérennité.



La tâche qui l'attend est rude et longue. La position qui est la sienne, le maintien et le développement de son niveau de vie, sa capacité de préparer l'avenir, ne sont pas établis une fois pour toutes. Nous savons tous que les progrès sont lents à réaliser et, parfois, rapidement défaits.

Mais soyons confiants, le travail réalisé déjà, les résultats obtenus, cette prise de conscience collective qui n'a pas échappé aux acteurs de la Charte intercommunale de la Bresse, laissent présager un développement certain. Il devra permettre à ce secteur d'atteindre un équilibre en combinant l'agriculture semi-traditionnelle, le tourisme vert, le travail saisonnier, un réseau d'activités industrielles et artisanales, une population suffisante pour justifier l'existence de services marchands et un maillage correspondant de services publics. La Bresse Comtoise n'aura pas alors à rougir. Elle sera devenue compétitive à l'instar d'autres régions, car elle aura su tirer tout le parti de ses ressources propres avec ses atouts particuliers, son caractère original et sa personnalité.

De l'Europe à la Bresse Comtoise, un seul mot: *gagner*. La Bataille de l'Avenir a commencé. Elle doit être prolongée par l'appel à l'ambition. Ambition pour chacun de tirer le meilleur de lui-même, ambition pour nous tous de contribuer au plein et entier objectif de rendre nos Régions compétitives et ainsi de mieux vivre.

Solidairement vôtre,

Francis Chiaverini

Directeur Général
de la Chambre de Commerce
et d'Industrie du Jura

SARL POUTHIER



Electricité générale,
Chauffage électrique,
① Cuisine, Ménager ①

ZI 39800 POLIGNY

TEL: 84 37 12 03

PETIOT DANIEL

Construction traditionnelle
neuf et rénovation
maçonnerie charpente
couverture

cosges 39140

TEL: 84 85 05 02

MENUISERIE EBENISTERIE

B.GILLES

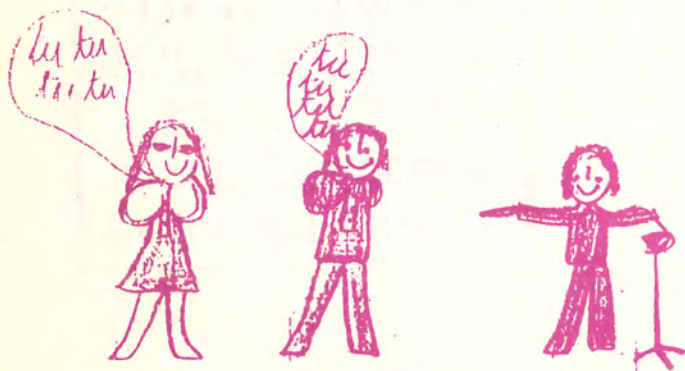
39230 SELLIERES

Tél: 84 85 51 98

CHAUMERGY:
UN ATELIER
"D'ÉVEIL MUSICAL".

En septembre dernier, un atelier "éveil musical" a vu le jour à Chaumergy. Créé par le Groupement des ateliers musicaux du Jura avec l'aide de l'association "Brenne et Dorme", il regroupe quatorze enfants de Chaumergy et des environs qui apprennent les bases de la musique, les timbres musicaux, la hauteur des notes ou encore les rythmes... Flûtes à bec, carillons, xylophones, vibraphones ou percussions tels sont les instruments mis à la disposition de ces enfants qui, outre le fait qu'ils sont placés en situation de jeu (appel à la motricité), ont l'avantage de se retrouver ensemble et de prendre des responsabilités dans un groupe.

Rappelons que le Groupement des ateliers musicaux est une association dont le but est de développer, dans les communes de la région doloise, des activités d'éveil, de formation et de diffusion. En clair, permettre la pratique collective de la musique par les habitants de ces villages en collaboration avec les associations locales, les foyers ruraux et les municipalités.



Actuellement, 28 ateliers fonctionnent dans 20 communes.

Souhaitons à tous ces enfants de garder leur enthousiasme pour la musique et de le faire partager autour d'eux.

Rédaction.



- Nathalie -

ANIMATION
DU MERCREDI

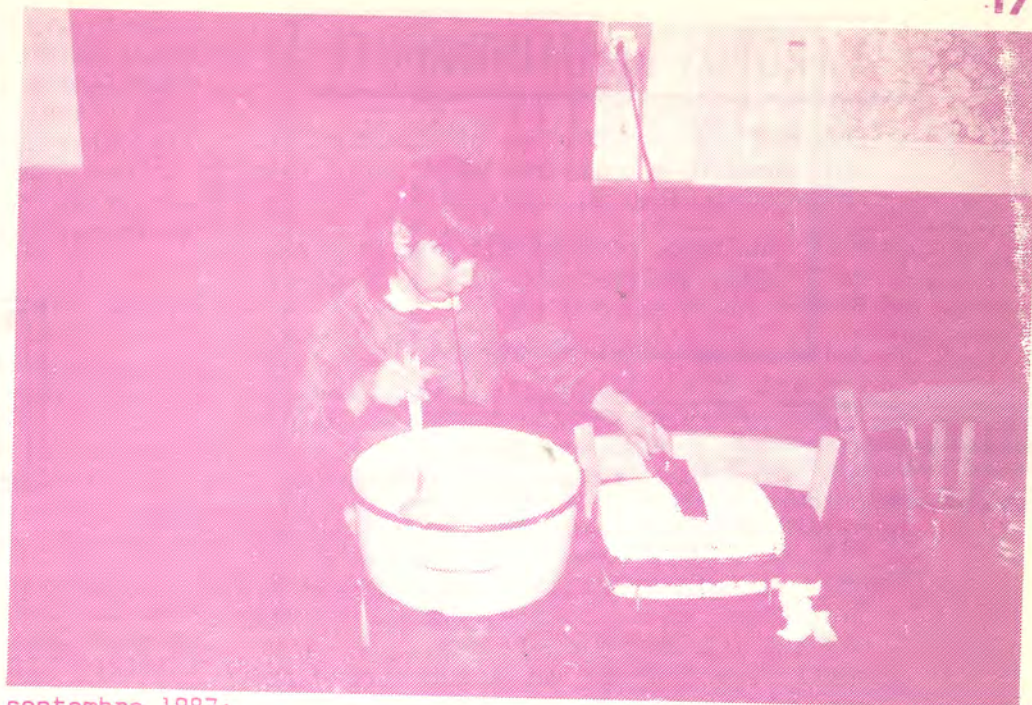


MAISON

DE LA NATURE
SERGENAUX



LES-DEUX-FAYS



L'animation a repris en septembre 1987: une quinzaine d'enfants de 5 à 11 ans participent à cette activité le mercredi de 14 h. à 17 h. et toute la journée pendant les grandes vacances. Des animateurs qualifiés encadrent ces enfants.

ANIMATION NATURE:

Nous apprenons aux enfants à se situer dans leur environnement naturel. Ils se promènent, observent, écoutent, touchent, découvrent avec du matériel pédagogique tels jumelles ou petite station météorologique. Ils ont créé un "club-nature" et obtenu une aide financière pour acheter du matériel servant à jardiner, fleurir, construire des nichoirs et mangeoires pour les oiseaux, serres de jardinage...

ANIMATION CUISINE:

Les enfants réalisent gâteaux, tartes, crêpes, gauffres qu'ils dégustent ensuite ensemble.

ANIMATION ARTS PLASTIQUES TRAVAUX MANUELS:

Les enfants dessinent, inventent, retrouvent les fêtes traditionnelles, créent des petites représentations théâtrales ou autres.

Si vous souhaitez inscrire vos enfants aux animations du mercredi ou obtenir des renseignements, prenez contact avec: M. Claude Ponsot, Les-Deux-Fays, 39230 Sellières.



A PROPOS DE L'AUTOROUTE

Encore l'autoroute, me direz-vous ! oui, nous vous en avons déjà parlé dans nos numéros 1 et 3.

Mais, au fait, quel serait son itinéraire ? Elle rejoindrait Dole à Bourg-en-Bresse (A 36 à A 37).

Je voudrais mettre ici en parallèle deux aménagements possibles: la création d'une autoroute et l'Aménagement du Réseau Actuel (ARA) en réseau 2 x 2 voies = 4 voies avec terre-plein central.

Malgré un aménagement de certaines parties de la RN 83 en 2 x 2 voies, le réseau actuel demanderait certaines améliorations: des localités devraient être déviées (Le Deschaux, Parcey,...), des sections à 2 voies devraient être élargies (RN 5, CD 475, CD 468), la traversée de Lons-le-Saunier devrait être revue.

Dans le cas d'une autoroute, tout est à construire. Cela ne reviendrait peut-être pas plus cher me direz-vous ? Le coût de l'autoroute serait d'environ 2077 MF. Dans ce calcul ne sont pas comprises les sorties, les bretelles, les aires de repos. Celui de l'ARA serait de 1258 MF, soit une différence de 40%.

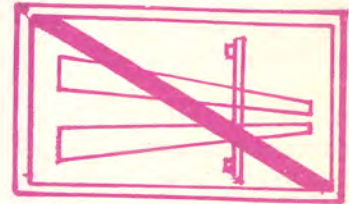
Mais pourquoi l'ARA reviendrait-il moins cher ?

Pour deux raisons: d'une part le CD 475 est assez facilement élargissable, des tronçons de la RN 83 ont déjà été aménagés. D'autre part la longueur du réseau à aménager est moins grande que celle à créer dans le cas de l'autoroute.

Dans les deux cas, d'où viennent les financements ? Pour l'autoroute, ils sont pour moitié privés (les travaux étant concédés à une société privée), pour moitié de l'Etat. Mais le coût des bretelles, des sorties et des raccordements au réseau actuel sont à la charge du département.

Dans le cas de l'ARA, ils sont répartis entre les différentes collectivités locales (Etat, région, département). Autrement dit, ce sont nos impôts. Pour l'autoroute, les sommes investies étant plus importantes, l'Etat intervenant pour moitié du financement, cela ne reviendra-t-il pas au même ? Sans compter que pour emprunter l'autoroute, il faut acquitter un droit de péage...

Depuis un certain nombre d'années, le département a déjà investi des sommes importantes pour l'amélioration du réseau actuel: déviation de Saint-Germain, Plainoiseau, RN 83 mise en 2 x 2 voies au nord de Lons, déviation d'Arbois, déviation de Cuiseaux. Pourquoi ne pas continuer dans ce sens-là ?



Pour la construction d'une autoroute, il ne faut pas oublier les deux éléments suivant: notre région est très marécageuse, donc avec un sous-sol pas très stable; la présence fréquente de brouillards augmente les risques d'accidents sur une voie très rapide.

Oui, mais sur une autoroute on va plus vite, on gagne du temps, me direz-vous.

Pour 100 km. (qui représente environ la distance concernée) sur l'autoroute à 130 km/h. on met environ 46 min.; sur route à 110 km/h. on met environ 55 min.. Faites vous-même le calcul: on gagne 9 min. (en supposant bien entendu un aménagement évoqué comme plus haut à 2 x 2 voies).

Mais au point de vue du trafic ?

Pour la RN 83, après Sellières, il apparaît qu'il serait identique qu'il y ait ou non une autoroute et qu'il serait à peu près le même qu'actuellement (entre 5 et 6000 véhicules par jour, prévision "an 2000") cela étant dû, semble-t-il à l'effet dissuasif du péage et de l'allongement du trajet.

Quant à la traversée de Lons-le-Saunier, c'est un aménagement du réseau actuel, avec déviation de la ville, qui désencombrerait le centre-ville (on ne veut pas emprunter l'autoroute pour se rendre du nord au sud de Lons, alors qu'on prendrait la déviation).

Mais au niveau de l'impact sur notre région ? Avec l'ARA, tous les villages, sur le parcours, seront desservis. Avec l'autoroute, il n'y a que quelques localités desservies (Dole, Lons, Bourg...). Autrement dit les Bressans auront uniquement la joie de voir défiler les voitures...

L'ARA n'est-il pas bénéfique pour le développement social et économique de notre région ?

En ce qui concerne l'impact sur les terres: avec l'autoroute, 735 hectares de terres agricoles seraient supprimées ainsi que 245 ha. de forêts.

Avec l'ARA, 520 ha. de terres agricoles et 81 ha. de forêts seraient détruites.

Et, en tant qu'habitants concernés par ce projet, que pouvons-nous dire ?

Actuellement on ne tient pas compte de notre avis (qui en entend parler ? qui est consulté ?). Même au niveau de nos élus: jusqu'à maintenant, les maires n'ont eu aucune information. Un comble...

En conclusion, je vous donne quelques dates:

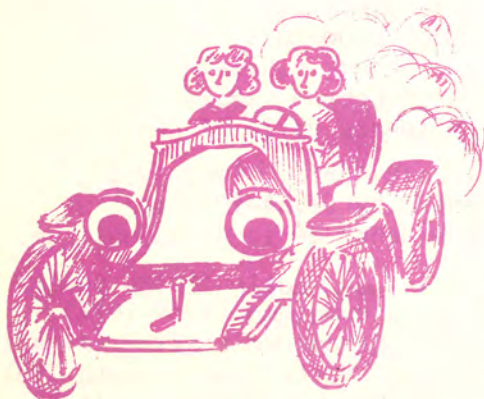
- études des tracés possibles: avril 1988.
- synthèse des études mai 1988
- dossier de concertation: juin 1988
- concertation: de juin à septembre 1988.

Même si on ne nous demande pas notre avis, réfléchissons y et donnons-le.

Pour la DDE, notre région ne présente aucun intérêt, si nous sommes convaincu du contraire, alors agissons en conséquence.

Agnès Colmagne

Article réalisé à partir des données d'une étude du Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement (ministère des transports) de 1983.



ENTREPRISE GUILLERMOZ

Charpente
Couverture
Menuiserie
PASSENAIS. 39230 SELLIÈRES
TEL: (84) 85.21.38

O.C.C.T.A c'est OK !...

Si vous connaissez la définition des deux dernières lettres, vous ne connaissez peut-être pas celle des premières... et, vous avez tort!!!

L'OCCTA, c'est L'Organisation Commune des Consommateurs, Travailleurs, Agriculteurs. Mais encore ?

C'est une équipe de producteurs qui vendent directement aux consommateurs.

OCCTA 39, car cet organisme existe dans toute la France, OCCTA 39 donc, inove en la matière puisque ses producteurs affiliés se déplacent ensemble chez un seul pour organiser un "marché à la ferme".

Encore un vif succès remporté le 6 mars dernier chez le producteur des Pommes du Montvaudon à Sellières: puisque malgré le mauvais temps les clients sont venus de Dole, Nozeroy, Chaussin et Saint-Claude.

Avis à la population!...

Et aux amateurs de bonnes choses:

le prochain marché se fera chez M. Jean Kress à Mont-sous-Vaudrey, le 8 mai 1988. Vous pourrez y trouver vos plants pour le jardin et vos primeurs.

Les producteurs de miel, champignons, lapins, oeufs, fromages, chevreaux, vins, pommes et cidres vous y attendent... ainsi qu'une surprise!...

Et il vous sera réservé le meilleur accueil.

L'OCCTA, c'est OK!...



BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom:.....
 Prénom:.....
 Adresse:.....

Code postal:.....
 Ville:.....

désire souscrire un abonnement à partir
 du n°.... pour un an (4numéros).

Ci-joint: 50F. abonnement d'un an
 70F. abonnement de soutien
 (biffer ce qui ne convient pas)

Journal l'Evillon
 La Bresse Veut Vivre
 C H A U M E R G Y
 39230 Sellières

C'EST LA FETE AU VILLAGE

Oui aujourd'hui c'est la fête au pays
 Est-ce qu'il y a au moins des conscrits ?
 Entendra-t-on sonner le clairon
 Et verra-t-on de gais lurons ?
 Certes les mœurs ont évolués
 Les conscrits ne vont plus à pied
 Les Saints ne sont plus priés comme avant
 C'est l'échange direct contre l'argent
 Le conscrit aujourd'hui vous connaît, mais demain
 Personne ne verra l'autre sur son chemin
 Plus de réunions familiales comme jadis
 Les grands rassemblements c'est cuit
 La fête réunira un peu de monde l'après-midi
 S'il y a une course de vélo, on sera sur le
 circuit

Cela amènera du monde des pays voisins
 Mais du pays, c'est pas certain
 Certes le pays vieillit, les gens s'enterrent
 avant l'âge

Il y a cinquante ans le pays avait un autre visage
 Où est passée l'amitié d'antan
 Où les gens se retrouvaient une fois l'an
 Ce n'était pourtant pas l'époque de la facilité
 Mais c'était l'époque de la Fraternité.

A. Bel

Ebénisterie SASSOT

BLETTERANS

tél: 84.85.02.29.

Bientôt à Bréry

Jacques et Dany Chérin
 Viticulteurs
 Ouverture de 1^o juin 1988:

FERME DE SEJOUR

Chambres et table d'hôte
 (pension et $\frac{1}{2}$ pension)
 Goûters campagnards
 Caveau - Dégustation - Vente
 Produits frais à la ferme
 Art paysan du Jura
 (vente et stages)

et
 Ecurie, foin et pré:
 pour les chevaux des randonneurs.

tél:84.85.22.93.

VINGT-ET-UN PRESIDENTS
DE LA REPUBLIQUE

Vingt-et-un hommes politiques (jamais de
 femmes) ont officiellement porté le
 titre de Président de la République.

Ce furent:

Louis-Napoléon Bonaparte (1848-1852)
 Président de la 2^o République.

Adolphe Thiers (1871-1873),
 Patrice de Mac-Mahon (1873-1879),
 Jules Grévy (1879-1887),
 Sadi Carnot (1887-1894),
 Jean Casimir-Perier (1895-1895),
 Félix Faure (1895-1899),
 Emile Loubet (1899-1906),
 Armand Fallières (1906-1913),
 Raymond Poincaré (1913-1920),
 Paul Deschanel (1920),
 Alexandre Millerand (1920-1924),
 Gaston Doumergue (1924-1931),
 Paul Doumer (1931-1932),
 Albert Lebrun (1932-1940):
 Présidents de la 3^o République.

Vincent Auriol (1947-1954),
 René Coty (1954-1958):
 Présidents de la 4^o République.

Charles de Gaulle (1958-1969),
 Georges Pompidou (1969-1974),
 Valéry Giscard-d'Estaing (1974-1981),
 François Mitterrand (depuis 1981):
 Présidents de la 5^o République.



Au revoir Edgar Faure

Le Président de notre Région Franche-Comté s'est éteint au mois de mars. Mais nous garderons vivant son souvenir: sous le nom d'Edgar Sandé, il écrivait des romans policiers, il fut aussi compositeur de chanson, mais sa carrière politique reste dans toutes les mémoires.

Edgar Faure préférait le choix des moyens à celui des idéaux, il voulait rassembler au centre: "la porte à droite au fond du couloir..." "Si l'on peut comparer une carrière politique à une oeuvre musicale, la mienne est une symphonie inachevée" disait-il; mais le Président Edgar Faure était celui qui a su donner à notre Région une impulsion décisive pour son développement. La balle est dans notre camp et sa présence prévue à Chaumergy le 26 mars pour la signature de la Charte de la Bresse nous aurait montré comment transformer nos idées en faits concrets et réels. Il n'était plus là pour nous le dire de vive voix, mais nous poursuivrons dans la ligne qu'il nous a donnée. Merci et Au revoir, Monsieur le Président.

ADRESSES UTILES

T F 1

17, rue de l'Arrivée
75015 P A R I S
tél: 16.1/42.75.12.34.

A 2

Pièce 6137
Avenue Montaigne
75387 P A R I S Cédex 08
tél: 16.1/42.99.54.24.
16.1/42.99.53.24.

F R 3

116, Av. du Président Kennedy
75016 P A R I S

CANAL +

78, rue Olivier-de-Serres
75018 P A R I S
tél: 16.1/45.30.10.10.

La CINQ

21, rue Jean-Goujon
75008 P A R I S
tél: 16.1/42.89.60.00.

M 6

16, Cours Albert I^{er}
75008 P A R I S
tél: 16.1/42.56.66.66.

Anniversaires de mariage

1 an	coton	28 ans	nickel
2 ans	cuir	29 ans	velours
3 ans	froment	30 ans	PERLE
4 ans	cire	31 ans	basane
5 ans	bois	32 ans	cuivre
6 ans	chypre	33 ans	porphyte
7 ans	laine	34 ans	ambre
8 ans	coquelicot	35 ans	rubis
9 ans	faïence	36 ans	mousseline
10 ans	étain	37 ans	papier
11 ans	corail	38 ans	mercure
12 ans	soie	39 ans	crêpe
13 ans	muguet	40 ans	émeraude
14 ans	plomb	41 ans	fer
15 ans	cristal	42 ans	nacre
16 ans	saphir	43 ans	flanelle
17 ans	rose	44 ans	topaze
18 ans	turquoise	45 ans	vermeil
19 ans	cretonne	46 ans	lavande
20 ans	porcelaine	47 ans	cachemire
21 ans	opale	48 ans	améthyste
22 ans	bronze	49 ans	cèdre
23 ans	béryl	50 ans	OR
24 ans	satin	60 ans	DIAMANT
25 ans	ARGENT	70 ans	platine
26 ans	jade	75 ans	albâtre
27 ans	acajou	80 ans	chêne

MINI-GLOSSAIRE**Aryè, ari, hary, arie:** adverbe

Il traduit une contradiction, une contrariété.

On dit, "c'est **ari** vrai", pour signifier que c'est vrai **malgré tout**.

Après une démonstration, on peut amener une objection traduite par **ari**: "il avait bien réussi dans ses affaires, mais il avait **ari** pas d'enfant pour reprendre".

Moins de 26 ans et...

LA FRITE !

Jeunes de 16 à 25 ans demandeurs d'emploi de Dole et du Revermont.

2 stages modulaires

CREATION D'ACTIVITES
gratuits et rémunérés

lieu: DOLE

durée: entre 3 et 6 mois

du début mai 1988 à novembre 1988.

Si les stages vous intéressent, adressez-vous: Mission locale Dole/Revermont

Arbois: tél;84.66.01.83.

Salins: tél.84.73.23.87.

Dole: tél.84.72.53.18.

OU ? QUAND ? COMMENT ?24 HEURES SUR 24

VOUS POURREZ TÉLÉPHONER, UN RÉPONDEUR-ENREGISTREUR TRANSMETTRA VOTRE COMMUNICATION.

TOUT SAVOIR SUR LA CHARTE...

AU NOUVEAU SIÈGE DU S.I.D.A., DE L'O.P.A.H. ET DE LA CHARTE, DE L'ASSOCIATION "LA BRESSE VEUT VIVRE", DU JOURNAL L'EVILLON À CHAUMERGY.

AUX HEURES DE PERMANENCE LES MARDI ET JEUDI MATIN, L'ANIMATEUR LIONEL GATINAULT OU NOTRE SECRÉTAIRE VOUS ACCUEILLERONT OU RÉPONDRONT AU TÉLÉPHONE: 84.48.62.56.

MIEUX, EN CAS D'ABSENCE, VOUS POURREZ LAISSER UN MESSAGE SUR NOTRE RÉPONDEUR.



AGENDA...AGENDA...AGENDA...AGENDA...AGENDA...AGENDA...AGENDA...AGENDA...AGENDA...AGEND

LES MERCREDIS MATINS: À NEUBLANS: GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN À 8.30H.

AVRIL:

2 CHAUSSIN BAL DE LA LYRE CHAUSSINOISE: SALLE DES FÊTES.
3

16 CHAUSSIN CAVALCADE: SALLE DES FÊTES ET SALLE J. GUILLEMOT.
17

MAI:

7 LES-DEUX-FAYS STAGE: LA CUISINE BRESSANE: MAISON DE LA NATURE, GARE DE SERGENEAUX*.

7 CHAUSSIN BAL DU GROUPE THÉÂTRE: SALLE DES FÊTES.

14 CHAUSSIN OPÉRA D'ENFANTS: ÉCOLE DE MUSIQUE, SALLE DES FÊTES.

14 LES-DEUX-FAYS STAGE: LES OISEAUX DES ÉTANGS: MAISON DE LA NATURE, GARE DE SERGENEAUX*.
15

28 CHAUSSIN SOIRÉE, CLUB ACTIVITÉS-LOISIRS: SALLE DES FÊTES.

29 LES-DEUX-FAYS STAGE: LES CHANTS D'OISEAUX: MAISON DE LA NATURE, GARE DE SERGENEAUX*.

JUIN:

4 CHAUSSIN CHORALES (RASSEMBLEMENT): SALLE DES FÊTES.

5 LES-DEUX-FAYS STAGE: APICULTURE: MAISON DE LA NATURE, GARE DE SERGENEAUX*.

11 CHAUSSIN BANQUET DES ANCIENS DE LA GENDARMERIE.
12

12 LES-DEUX-FAYS STAGE: L'HABITAT ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES: MAISON DE LA NATURE, GARE DE SERGENEAUX*.

JUILLET:

2 LES-DEUX-FAYS STAGE: FLORE DE LA BRESSE: MAISON DE LA NATURE, GARE DE SERGENEAUX*.

14 NEUBLANS CONCOURS DE PÊCHE.

17 LE DESCHAUX FÊTE DE LA BRESSE, PARC DU CHÂTEAU.

*: MAISON DE LA NATURE, 39230 SELLIÈRES, TÉL: 84.48.62.49.

Côtes du Jura
GRAND
Frères
PROPRIÉTAIRES RECOLTANTS
PASSENANS 39230 SELLIÈRES
☎ 84 85 28 88

L'association A.D.M.R. de Desnes
recherche un animateur
pour ses ruches
(centre de Loisirs pour enfants)
cet été, Juillet-Août.

Contactez M. L. PETIOT
84.85.04.12.
ou A. COLMAGNE
84.85.03.91.



84 25 92 81

NOTRE NOUVELLE ADRESSE:

CHAUMERGY, ANCIENNE PHARMACIE. TÉL: 84.48.62.56.